

Compte-rendu du Conseil d'Administration I.S.T.V. Du jeudi 15 décembre 2005

Membres présents :

Collège A: Mesdames Follet, Merviel, Messieurs Lochegnies, Massy, Nicaise,

Collège B: Madame Derviaux, Messieurs Goutin, Lecomte, Leroy, Santin,

Collège AITOSS: Mesdames Delacroix, Empisse, Monsieur Garçon,

Collège Etudiants: Monsieur Prevost,

Collège des personnalités extérieures : Mesdames Houssier, Lancelle,

<u>Membres de Droit</u>: Madame Blanchard, Messieurs Benameur, Debernard, Delannoy, Dewally, Goichot, Monnoyer, Moulin, Piechowiak, Pommeray, Raviart, Tonarelli, Valein, Vanier,

Membres excusés: Messieurs Caudmont, Guerra, Guerin, Lobry, Mandiau, Nicaise, Paquet

Pouvoirs:

Monsieur Guerra	à	Monsieur Lochegnies
Monsieur Caudmont	à	Madame Prevost
Monsieur Lobry	à	Madame Lancelle
Monsieur Nicaise	à	Madame Follet
Monsieur Paquet	à	Madame Follet
Monsieur Guerin	à	Monsieur Santin

SYNTHESE DES DECISIONS APPROUVEES

- 1) Le Budget ISTV 2006 est voté à l'unanimité
- 2) Le règlement des examens est approuvé à l'unanimité
- 3) La convention de prêt est votée à l'unanimité
- 4) Le tarif du TOEIC est voté à l'unanimité



Ouverture de la session : 14 heures

Monsieur Ourak présente ses excuses au Conseil pour ne pas avoir fourni le compte-rendu du Conseil d'Administration du 3 novembre 2006.

1. La base de données UNIFORM pour l'offre de formation UVHC :

Madame Lourence commente le catalogue de l'offre de formation : UNIFORM. Il s'agit au préalable d'un produit développé initialement par le Centre de Ressources Informatiques de Lille 1 et mis à disposition pour être utilisé par les autres universités du Nord Pas de Calais.

Monsieur Goichot demande si les contenus des modules seront fournis dans ce projet ?

Madame Lourenço: oui

Monsieur Valein questionne sur la date d'ouverture d'Uniform?

Madame Lourenço explique qu'il aurait été souhaitable qu'Uniform soit opérationnel pour le salon de l'étudiant en janvier, mais il faudra sans doute attendre le mois de Mars.

Monsieur Ourak demande de présenter les différents thèmes

Madame Lourenço explique qu'il y en a dix neuf :

- 1) Sport
- 2) Audiovisuel, Multimédia, Information et Communication
- 3) Agroalimentaire
- 4) Génie Civil, Architectural et Urbain
- 5) Qualité, sécurité, environnement
- 6) Electronique, communications mobiles et réseaux
- 7) Informatique
- 8) Génie Electrique, Automatique, Informatique Industrielle et Systèmes Homme-Machine
- 9) Commerce
- 10) Mécanique
- 11) Physique, Chimie et Matériaux
- 12) Transport
- 13) Maintenance
- 14) Mathématiques
- 15) Arts
- 16) Lettres, Langues et sciences Humaines
- 17) Droit, économie
- 18) Administration publique
- 19) Sciences du management

Monsieur Ourak propose aux membres du Conseil de formuler des remarques et de les envoyer à Madame Lourenço.

Monsieur Goichot : Pourrait-on avoir accès à l'historique des formations ? Madame Lourenço : oui. Toutes les fiches obsolètes seront archivées.

Monsieur Debernard: Peut-on ajouter un lien dans lequel on pourrait apporter des

informations sur le domaine?

Madame Lourenco: oui

2. Budget 2006:

Monsieur Ourak présente le <u>Budget de l'ISTV Formation initiale 2006</u> qui s'élève à 1 142 936 euros.

Les recettes:

Monsieur Ourak rappelle que la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) provient du Ministère et permet d'assurer le fonctionnement de l'Institut. Le calcul de la DGF est basé sur le système SAN REMO qui prend en compte les besoins d'enseignants et AITOSS et le nombre d'étudiants inscrits regroupés en secteurs. A chaque secteur correspond un nombre d'heures équivalent TD. La DGF est passée de 790 573 euros en 2005 à 903 725 euros en 2006. Cette hausse de la DGF s'explique donc par l'augmentation des effectifs étudiants en 2005.

Pour l'instant, rien n'est inscrit en Dotations Contractuelles et en préparation aux concours CAPES et Agrégation de Sciences Physiques. Ces lignes seront modifiées en cours d'année par une DBM.

En ce qui concerne les ressources propres, la capacité d'autofiancement s'élève à 39 211 euros et représente environ 30 % de la dotation aux amortissements. Monsieur Ourak constate que la Taxe d'Apprentissage est en diminution par rapport à l'année précédente.

Les déplacements de Cambrai ont été estimés à 17 000 euros.

Madame Lancelle explique que 35 000 euros seront alloués cette année à l'université.

Monsieur Ourak constate qu'il s'agit d'un budget prudent.

Les Dépenses :

Monsieur Ourak présente la nouvelle arborescence de l'ISTV.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 230 005 euros, les dépenses d'équipement à 79 211 euros et les dépenses de personnel à 833 720 euros.

Monsieur Ourak précise que les dépenses d'équipement, les vacations administratives prévues dans les dépenses de personnel et les dépenses d'affranchissement, de téléphone et de certains travaux de reprographie seront prises en charge par le Centre de responsabilité Direction.

Monsieur Massy s'inquiète de voir que le montant des heures complémentaires est pratiquement équivalent au montant de la DGF.

Monsieur Ourak explique que l'an passé, on avait estimé les heures complémentaires à 17500 heures et que 20 500 heures ont été réalisées, ce qui correspond à 850 000 euros.

Monsieur Massy demande ce que Monsieur Ourak envisage pour réduire ces heures complémentaires. Cette augmentation est-elle due au LMD ?

Monsieur Ourak explique qu'une partie de cette augmentation est due au LMD et l'autre à l'intervention massive de vacataires. En effet, on constate que la moitié des heures est effectuée par des vacataires. Un des problèmes réside dans l'organisation de groupes avec de très faibles effectifs étudiants.

Avec l'offre de formation 2006/2009, Monsieur Ourak précise que le nombre d'heures sera analysé dans le détail. Il est vrai que pour certains enseignements, on est obligé de faire appel à des extérieurs. Cependant, Monsieur Ourak avait demandé aux responsables pédagogiques de remonter à la Direction tous les dossiers de vacataires avant de débuter les enseignements. A partir du second semestre, aucun vacataire ne pourra commencer à enseigner sans avoir eu au préalable l'accord du Directeur. Monsieur Ourak précise également que des modules seront fermés si le nombre d'étudiants est insuffisant.

Monsieur Ourak constate qu'à partir de 2006, les heures complémentaires devront être réduites d'au moins 2000 à 2500 heures.

Madame Merviel fait remarquer que pour équilibrer un budget on peut réduire les dépenses, mais aussi augmenter les recettes.

A une époque, la Formation Continue doublait les recettes de l'Institut.

Dans le cadre de la LOLF, on pourrait réfléchir sur les indicateurs de performance, notamment, sur l'insertion professionnelle.

Monsieur Ourak rappelle que la Formation Continue ramenait de l'argent à l'Institut essentiellement grâce aux programmes européens FSE (Interreg), FEDER...

Monsieur Tonarelli essaie de relancer la Formation Continue avec l'aide de Monsieur Vanier par l'organisation de séminaires.

Le budget de la Formation Initiale est votée à l'unanimité.

Monsieur Tonarelli commente le budget de la Formation Continue.

Monsieur Tonarelli adhère à l'idée de Mme Merviel. Il ajoute que les Chambres de Commerce font beaucoup de concurrence à la Formation Continue. On se retrouve face à des écoles d'ingénieurs, à des IUT ou organismes privés.

Le Budget de la Formation Continue s'élève à 165 180 euros :

Les recettes se distinguent de la manière suivante :

- Les Programmes Ingénieurs Cadres Supérieurs PICS (pour les demandeurs d'emploi de plus de 25 ans) sont estimés à 44 310 euros
- Les Dispositifs Objectifs Cadres DOC (pour les techniciens supérieurs, cadres intermédiaires, salariés ou demandeurs d'emploi) s'élèvent à 24 150 euros
- la subvention Région est de 35 210 euros
- la facturation est de 61 510 euros

Les dépenses de personnel concernent les heures pour les enseignements spécifiques, les tutorats, les salaires pour les emplois gagés.

Monsieur Raviart interroge sur le nombre de stagiaires inscrits.

Monsieur Tonarelli: 70

Le Budget de la Formation Continue est voté à l'unanimité.

Le Budget Apprentissage s'élève à 58 626 euros

- Les recettes :

La Taxe d'apprentissage est estimée à 28 800 euros. Elle est versée par les entreprises des apprentis.

La subvention région : 29 826 euros

- Les dépenses :

Les dépenses de Fonctionnement s'élèvent à 25 326 euros

Les dépenses de Personnel (33 300 euros) correspondent aux heures complémentaires, au tutorats des apprentis, au recrutement d'une secrétaire à mi temps pour un an.

Monsieur Tonarelli ajoute que le budget a été validé par FORMASUP.

Le Budget Formation par Apprentissage est voté à l'unanimité.

3. La Gestion des Devoirs Surveillés et des examens :

Monsieur Ourak explique que l'on a essayé de simplifier le document par rapport aux autres années : un seul interlocuteur : la secrétaire pédagogique. Cependant, subsiste le problème au niveau de la remontée des sujets d'examens.

Monsieur Goichot propose de faire signer le règlement aux responsables de la filière. A qui doit-on donner le sujet pour les modules communs ?

Les enseignants seront informés du nom de la secrétaire.

A la demande de Monsieur Massy, le nom de l'enseignant ne sera plus indiqué sur l'entête du sujet.

Le règlement des examens est approuvé à l'unanimité.

4. Conventions de prêt :

La convention de prêt et d'utilisation du matériel est votée à l'unanimité.

5. Informations générales :

Monsieur Ourak informe que pour la campagne de recrutement 2006, quinze postes d'enseignants chercheurs avaient été demandés, cinq ont été obtenus dont un poste IUT:

- PR 27^{ème} section (ISTV)
- PR 61^{ème} section (ENSIAME) MCF 71^{ème} section (ISTV)
- MCF 6^{cme} section (IAE)

- MCF 18^{ème} section (FLLASH)
- MCF 6^{ème} section (IUT)

L'argument retenu par le Ministère reste la Recherche

Quinze postes IATOSS ont été demandés, dix ont été obtenus :

- 1 IGR
- 6 IGE
- -1 ASI
- 2 Techniciens

L'argument retenu par le Ministère est que l'université de Valenciennes a fait de gros efforts pour le protocole SAPIN.

A la demande de plusieurs enseignants, Monsieur Ourak informe le Conseil qu'il va réfléchir sur la possibilité de dédier, en priorité, certaines salles d'informatique aux formations de Master.

Monsieur Lecomte explique que les droits sur les machines des étudiants ont été considérablement réduits. Le service informatique met beaucoup de contraintes afin de se dégager de tout problème. Or, il s'agit d'utilisation de logiciels gratuits pour les Travaux Pratiques.

Mme Blanchard intervient sur l'organisation du TOEIC. Actuellement, il y a 2 centres d'examens à l'Université (l'ENSIAME et l'ISTV).

Les tarifs étaient de 30 euros pour les étudiants ISTV et de 50 Euros pour les étudiants de l'ENSIAME. Les tarifs sont renégociés : un seul tarif de 30 euros. Il est nécessaire d'avoir une seule facturation, elle se fera donc à l'ISTV.

Le tarif du TOEIC s'élevant à 30 euros est voté à l'unanimité.

Monsieur Piechowiak demande à Monsieur Ourak quand sera présentée la nouvelle équipe de Direction de l'ISTV.

Pour le moment, Monsieur Ourak propose Madame Follet et Monsieur Abed. Les autres membres seront présentés ultérieurement.

Monsieur Ourak remercie les gens qui ont travaillé sur l'offre de formation.

Clôture: 17 heures

Le Directeur,

Monsieur OURAK

Le Rapporteur de la séance,

Madame FOLLET